

■ **Gruner Streetmachines Shop**, à Grandval, Commerce de voitures et pièces détachées, Raison individuelle (FOSC no 80 du 27.04.2004, p. 3, publ. 2233834). Procédure de faillite suspendue faute d'actifs par ordonnance du 15.03.2004 du Président 3 de l'Arrondissement judiciaire Courtelary-Moutier-La Neuveville. Le titulaire continue l'exploitation de son entreprise. L'inscription subsiste.

Journal no 1251 du 06.05.2004
(02256838 / CH-073.1.011.242-6)